

Bruxelles, le 13 décembre 1990.

BIO(90)396 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

432

Réunion de la Commission - Strasbourg, 12 décembre 1990.

(Bruno Dethomas)

La Commission qui s'est réunie à Strasbourg le 12 décembre a d'abord procédé à un large échange de vues sur le Conseil européen et surtout sur les deux sujets essentiels de l'aide à l'Union Soviétique et aux pays de l'Est et de l'Union politique (voir texte de la conférence de presse du Président Delors - Bio 395). Elle a ensuite fait le point sur les négociations avec l'AELE avant la réunion ministérielle du 19 décembre dont le Vice-Président Andriessen a souligné qu'elle ne lui paraissait pas vraiment utile en l'absence d'une véritable percée dans cette négociation.

La Commission a ensuite renouvelé pour deux ans l'encadrement des aides à l'automobile, estimant que l'expérience était jusqu'à présent limitée (13 cas depuis que ce cadre est opérationnel alors que 9 cas sont attendus au premier semestre 1991 (voir note IP 1006).

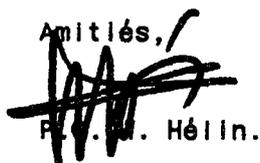
Pour ce qui concerne les aides à la construction navale pour 1991, le plafond d'aide a été fixé à 13% du montant du contrat de construction. Il était de 20% en 1990. Pour les petits navires (contrats inférieurs à 10 millions d'écus). Ce plafond est ramené à 9% (contre 14% l'an passé).

La Commission a ensuite décidé la création d'un instrument financier pour l'environnement - base juridique pour Life - ajoutant qu'elle examinerait l'évolution qu'elle entend voir prendre à cet instrument financier après une période initiale. Il s'agit, a dit le Président Delors, de n'injurier l'avenir ni dans un sens ni dans l'autre. Le Conseil et le Parlement avaient décidé d'attribuer 30 millions d'écus en 1991 et autant en 1992 à Life.

Le Vice-Président Andriessen a fait le point sur les discussions du GATT soulignant que si des progrès avaient été réalisés, deux secteurs - l'agriculture et les services - avaient bloqué la négociation. Mais le négociateur communautaire a estimé un accord possible en janvier.

La Commission a renvoyé à sa prochaine réunion la discussion sur l'arrangement CE-US concernant le sorgho et le maïs.

Amitiés,



R. W. Hélin.